

les familles d'aujourd'hui

Séminaire de Genève (17-20 septembre 1984)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 1986. Les familles d'aujourd'hui - Actes du colloque de Genève, septembre 1984,
Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-7332-7009-5, 600 pages.

**TRANSFORMATIONS DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES DE
LA STRUCTURE FAMILIALE AU BRÉSIL**

Thierry LINARD de GUERTECHIN
(Centro Joao XXIII, Rio de Janeiro, Brésil)

Au début des années 70, les analystes de l'évolution de la fécondité au Brésil étaient en désaccord. Certains prétendaient observer un fléchissement de la fécondité, tandis que d'autres mettaient en doute cette observation se basant sur l'absence d'un changement du modèle économique susceptible d'améliorer le bien-être des populations, à commencer par les plus défavorisées, véritables sous-populations "marginales" (1). Or les PNADs (enquêtes nationales à base d'échantillons de domiciles) réalisées dans la décennie 70 et les recensements démographiques de 1970 et 1980 ont confirmé un rapide déclin de la fécondité. Le mouvement de baisse amorcé à partir de 1965 s'est considérablement accéléré dans les années 1970-1976 (2, 3).

TABLEAU 1 : DESCENDANCE MOYENNE FICTIVE PAR FEMME

1940	1950	1960	1970	1972	1973	19 ⁷⁴ ₇₅	1976	1977	1978	1980
6,16	6,21	6,28	5,65	5,45	4,89	4,59	4,26	4,25	4,40	
	6,32	6,18	5,83				4,44			4,10 ^(a)
										4,35 ^(b)
(a) Résultats préliminaires du Recensement Démographique de 1980 moins fiables que les résultats définitifs.										
(b) IBGE/DESPO, Informations ABEP, oct-déc. 1983, p.44.										

Le déclin de la fécondité, de l'ordre de 25 % entre les deux recensements de 1970 et 1980, n'est plus douteux. Doute il y a eu, parce que la mesure des différentes estimations du niveau de la fécondité repose sur la technique de Brass, avec l'une ou l'autre adaptation du coefficient de correction, qui suppose une fécondité constante.

"Cependant, même quand cette hypothèse n'est pas rigoureusement accomplie, la technique permet de détecter des tendances de la fécondité" (4).

- (1) LINARD DE GUERTECHIN (Thierry) : "Contrôle de la natalité des populations "marginales" au Brésil". Démographie et destin des sous-populations, AIDELF, n°1, 1983, pp.441-445.
- (2) LEITE DA MOTTA (Valéria) : "Níveis e tendências da mortalidade e da fecundidade no Brasil a partir de 1940". II Encontro de Estudos Populacionais, ABEP 1980, pp.581-609.
- (3) MERRICK (Thomas W.) et BERQUO (Elza) : "The Determinants of Brazil's Recent Rapide Decline in Fertility", National Academy Press, Washington D.C., 1983, p.241.
- (4) LEITE DA MOTTA (Valéria) : opus cité.

Compte tenu de cette baisse de la fécondité, il est intéressant d'examiner les changements de la dynamique familiale : l'âge au mariage, l'intensité de la nuptialité, le comportement procréateur et les diverses formes de contraception, la transformation des conditions de vie affectant la taille et la fonction économique et sociale de la famille.

1 - FECONDITE ET FAMILLE

L'étude de Merrick et Berquo (5) sur les déterminants de la baisse de la fécondité met en évidence que le principal facteur de baisse de la fécondité consiste dans un contrôle des naissances exercé dans l'orbite maritale ou familiale. Le contrôle de la fécondité, limité, dans les années 60, aux classes nanties, s'est généralisé, ce qui donne à penser que de nouvelles attitudes et normes sur le rôle de la famille et sa taille apparaissent et s'affirment progressivement.

1.1. Intensité et calendrier du mariage des femmes

Pour mesurer l'intensité du célibat définitif, il faut exclure toutes les "fausses" célibataires. A partir de 1960, les recensements démographiques brésiliens considèrent "l'union consensuelle" comme une forme d'union stable équivalente au mariage. En dépit de l'assimilation de ce type d'union au mariage, on observe qu'au cours de ces trente dernières années, la proportion des femmes qui se déclarent célibataires et ont eu au moins un enfant (naissance vivante) augmente. Par ailleurs, cette proportion croît avec l'âge des femmes.

TABLEAU 2 : PROPORTION DE FEMMES "CELIBATAIRES" AYANT (EU) UN ENFANT OU PLUS SUR CENT FEMMES "CELIBATAIRES" (en pour cent)

Groupe d'âges	1950	1960	1970	1976	1980
15 - 19	1,7	0,4	0,7	1,5	1,6
20 - 24	10,0	2,4	3,8	6,0	7,7
25 - 29	22,3	5,5	8,7	10,2	14,1
30 - 39	34,3	8,8	14,6	17,9	19,9
40 - 49	38,7	10,9	16,3	23,5	22,3
Sources : MERRICK et BERQUO, opus cité ; IBGE, Censo Demográfico 1980.					

Cette proportion croissante avec l'âge des mères célibataires indique qu'une partie de ces femmes ont été impliquées de fait dans des "unions consensuelles" pour un certain temps, et, suite à l'abandon ou à la mort du "conjoint", réduites à l'état de mères célibataires (6). Il ne s'agit pas d'assimiler ce phénomène de "liaisons instables" à la réalisation d'un modè-

(5) Opus cité.

(6) SILVA (Nelson) DG VALLE : "Padroes de Nupcialidade no Brasil (1940-1970)". Boletim Demografico, vol.9, n°4, avr/jun 1979, IBGE, Rio de Janeiro.

le alternatif s'opposant ou dépassant le modèle conjugal classique. Ce phénomène "correspond à une situation de fait d'amples segments de la population urbaine plus pauvre, spécialement celle d'origine esclave, et indique certainement une tendance qui s'est manifestée chaque fois que les conditions de survie devinrent extrêmement précaires... Les arrangements domestiques précaires constituent la réalisation précaire, fragmentée ou déformée du modèle en vigueur, avec la valorisation du lien conjugal" (7).

Excluant du célibat, tant les "unions consensuelles" que les femmes célibataires ayant au moins un enfant, l'intensité du célibat, calculée par la proportion estimée des célibataires à cinquante ans, baisse légèrement et régulièrement, en l'absence de mortalité :

1950	1960	1970	1980
8,17 %	7,77 %	7,29 %	6,37 %

tandis que l'âge moyen à la première union reste relativement stable.

TABEAU 3 : AGE MOYEN AU "MARIAGE" ET A LA PREMIERE NAISSANCE

	1950 (b)	1960 (a)	1970 (a)	1976 (a)	1980 (b)
Age au mariage (1)	22,17	22,11	22,91	23,33	22,18
Age à la 1ère naissance (2)	22,82	22,42	23,28	23,84	22,95
Différence (1) - (2)	± 8 mois	± 4 mois	± 4,5 mois	± 6 mois	± 9 mois
Sources : (a) : MERRICK et BERQUO, opus cité ; (b) : Recensements démographiques.					

Dans les conclusions de son étude sur les variations de la nuptialité entre les Unités de la Fédération du Brésil, Silva suggère que "le développement chronologique du mariage paraît être associé plus étroitement aux conditions économiques facilitant le mariage et que l'intensité du mariage est étroitement associée à la disponibilité de partenaires".

Il semble difficile d'associer le modèle de nuptialité du Brésil au modèle "traditionnel" du mariage précoce et universel proposé par Hajnal (8) et repris par Dixon (9). Il n'existe aucune corrélation entre le mariage

(7) DURHAM (Eunice) : "Familia e Casamento". III Encontro Nacional de Estudos Populacionais, ABEP, 1982, pp.31-49.

(8) HAJNAL (John) : "Age at First Marriage and proportions Marrying". Population Studies, vol.VII, n°2, novembre 1953.

(9) DIXON (Ruth) : "Explaining Cross. Cultural Variations in Age at Marriage and Proportions Never Marrying", Population Studies vol.25, n°2, juillet 1971.

considéré comme une fin ou comme une valeur et l'âge moyen plus tardif des unions ou le taux de célibat définitif relativement élevé par rapport à celui qui prévaut dans d'autres pays. Ceci contrarie les résultats de Dixon, critiqués par Silva. L'âge au mariage et son intensité ne peuvent donc être considérés comme des facteurs explicatifs de la baisse récente et probable de la fécondité au Brésil. Confirmant la baisse du célibat définitif et le faible déclin de l'âge au mariage, on observe en 1980 par rapport à 1970 :

- une augmentation de la proportion de femmes qui eurent des enfants nés vivants (1970 : 62 % ; 1980 : 65 %),
- un déclin dans les parturitions, c'est-à-dire une baisse :
 - . du nombre moyen d'enfants nés vivants par femme (1970 : 3,10 ; 1980 : 2,90)
 - . du nombre moyen d'enfants nés vivants par femme qui a eu au moins un enfant (1970 : 5,00 ; 1980 : 4,47).

1.2. Fécondité par âge

De 1970 à 1980, les taux spécifiques de fécondité par groupes d'âges ont diminué hormis pour le premier groupe d'âges. Commence à apparaître une nouvelle courbe de fécondité avec un déclin plus marqué pour les femmes plus âgées qui sont, en plus grande proportion, mariées.

1.3. Fécondité maritale et famille

Merrick et Berquo (10), utilisant la méthode de standardisation du manuel IX des Nations-Unies (11), sur la période 1970-1977, mettent en avant comme facteur explicatif de baisse de la fécondité des femmes "mariées", le contrôle de la natalité effectuée par les mères de famille par l'emploi de méthodes contraceptives, de la stérilisation (et de l'avortement).

La chute de la fécondité maritale est importante et généralisée tant en milieu urbain que rural et accentuée surtout dans les populations à faibles revenus.

TABLEAU 4 : DESCENDANCE FINALE FICTIVE PAR FEMME "MARIEE"

Années	1960	1970	1976	1980
Nb de naissances vivantes	9,29	9,27	7,06	6,44 (a)
(a) : Ce résultat est probablement légèrement sous-estimé, les résultats préliminaires du recensement de 1980 reposant sur un échantillon sujet à caution.				

(10) Opus cité.

(11) Méthodologie des mesures de l'effet exercé sur la fécondité par les programmes de planification de la famille.

2 - STRATEGIES SOCIO-ECONOMIQUES DE L'UNITE FAMILIALE

Le contrôle de la fécondité dans l'orbite maritale révèle l'importance de l'unité familiale. La décision de procréation, rendue possible avec les moyens contraceptifs disponibles sur le marché, relève d'une décision familiale. Comme le dit Merrick, "la famille est l'institution qui soutient les membres improductifs de la société, et dans ce sens, influence la réduction des inégalités des revenus" (12). En réalité, si on reconnaît à la décision familiale un rôle déterminant quant à l'importance de la progéniture, la réduction des inégalités des revenus ne résiste pas, pour sa part, à l'analyse des faits.

Si l'on compare, de 1970 à 1976, l'évolution de la distribution du revenu de la population économiquement active et celle relative à la distribution du revenu familial, on constate que la diminution de la taille de la famille et la participation plus élevée des membres de la famille à la population active n'empêchent pas une tendance à la concentration du revenu, tant individuel que familial.

TABLEAU 5 : INDICE DE GINI

	1970	1976
. Revenu familial	0,564	0,590
. Revenu individuel de la population active	0,552	0,590

Source : IBGE, Indicadores Sociais, Relatório 1979, p. 207.

La stratégie familiale mise en oeuvre consiste à mettre au travail plus d'un membre de la famille et à réduire le nombre de dépendants.

2.1. Taille de la famille et son activité économique

Accompagnant la baisse générale de la fécondité, la taille de la famille a diminué et cette tendance s'est accentuée ces dernières années, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

TABLEAU 6 : NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR FAMILLE

	1950	1960	1970	1980	△ 1950-60	△ 1960-70	△ 1970-80
Pop. totale	5,13	5,12	4,85	4,40	- 0,19 %	- 5,27 %	- 9,28 %
Pop. urbaine	4,91	4,80	4,62	4,23	- 2,24 %	- 3,75 %	- 8,44 %
Pop. rurale	5,27	5,40	5,18	4,81	+ 2,47 %	- 4,07 %	- 7,14 %

Sources : Recensements démographiques 1950, 1960, 1970 et 1980.

(12) IBGE : "O quadro das famílias em domicílio de chefe migrante e natural". Estudos e Pesquisas, vol.2, p.149.

Parallèlement à cette diminution de la taille de la famille, on observe une augmentation notable (94 %) de l'incorporation des conjoints des chefs de famille à la force de travail.

TABLEAU 7 : PROPORTION DE MEMBRES DE LA FAMILLE CONTRIBUANT AU REVENU FAMILIAL SELON LE LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE FAMILLE

Année	Chef	Conjoint	Enfants	Autres	Total
1970	55,34	5,14	30,16	9,56	100
1980	51,22	9,95	30,89	7,94	100

Source : Recensements démographiques 1970 et 1980.

La proportion constante des enfants au travail n'est qu'apparente, car, de fait, il y a eu une chute relative significative du nombre de familles ayant des enfants dépendants.

TABLEAU 8 : PROPORTION DE FAMILLES AVEC ET SANS ENFANTS DEPENDANTS, NOMBRE D'ENFANTS DEPENDANTS PAR FAMILLE

Années	Familles sans dépendants	Familles avec dépendants	Nombre de dépendants par famille (total)	Nombre de dépendants par famille ayant au moins un dépendant
1970	27,64 %	72,36 %	1,86	2,58
1980	39,84 %	60,16 %	1,53	2,55

Sources : Recensements démographiques 1970 et 1980.

L'augmentation de la proportion des familles sans dépendants ou la diminution de la proportion de familles avec dépendants signifie une incorporation plus importante et plus précoce des enfants à la force de travail.

TABLEAU 9 : TAUX D'ACTIVITE DES ENFANTS DE 10 ANS ET PLUS (en pour cent)

Groupes d'âges	1970		1980	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
10 - 14 ans	18,88	5,35	19,98	7,69
15 - 19 ans	60,24	21,81	62,92	31,08
20 - 24 ans	82,85	39,35	85,04	55,63
25 - 29 ans	88,50	45,70	89,10	64,05
TOTAL	49,60	18,70	52,56	27,26

Sources : Recensements démographiques 1970 et 1980

2.2. Taux d'activité des membres de l'unité familiale

Si l'on examine l'évolution des taux d'activité, par groupes d'âges des enfants, c'est l'importance grandissante du travail des jeunes filles qui retient l'attention.

En ce qui concerne les taux d'activité de l'ensemble des femmes selon l'Etat-Civil, l'augmentation absolue et relative des femmes au travail est importante.

TABLEAU 10 : TAUX D'ACTIVITE DES FEMMES DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ETAT CIVIL

	Total	Célibataires	"Mariées"	Séparées Veuves
1970	20,6	36,2	10,1	27,5
1980	29,9	46,7	19,9	29,5
Augmentation relative de 1970 à 1980	45 %	29 %	97 %	8 %
Sources : Recensements démographiques 1970 et 1980				

En dix ans, la proportion de femmes "mariées" au travail a pratiquement doublé, ce qui met en évidence un changement de la fonction économique de la famille, inducteur d'un changement socio-culturel. Dans la famille traditionnelle, la division des tâches était bien nette. L'homme détenait, en tant que chef de famille, le monopole du rôle de soutien économique. Pour les familles à faibles revenus, le salaire du chef de famille ne suffit plus pour assurer l'entretien de tous.

2.3. Niveau de vie et revenu familial

L'importance grandissante de la contribution des enfants et des femmes au revenu familial est le résultat forcé de la dégradation du salaire minimum légal. Les conditions économiques de la famille imposent de nouvelles fonctions aux membres de la famille.

TABLEAU 11 : INDICE DU SALAIRE MINIMUM ET DU PIB PER CAPITA

	1940	1950	1960	1970	1980
Indice du salaire minimum (1)	98,02	39,84	100,30	68,93	61,66
PIB per capita (2)	100	135,69	195,19	264,83	465,24
(2) : (1)	1,02	3,42	1,95	3,84	7,55
Source : DIESEE, Ano VII, n°5, 1981.					

Entré en vigueur en 1940, le salaire minimum est basé sur la valeur du coût des dépenses quotidiennes familiales pour un travailleur adulte. En 1968, la famille ne fut incluse qu'à titre de "compensation", avec l'établissement du "salaire famille", valeur correspondant à 5 % du salaire minimum par enfant vivant âgé de moins de quatorze ans. La nécessité économique de mettre au travail un membre familial supplémentaire s'est traduite, durant les années 70, par une évolution de la distribution des familles selon le nombre des personnes occupées et, à ce titre, titulaires de revenus.

Personnes occupées par famille	0	1	2	3 et +	Total
1970	9,2	59,5	18,9	12,4	100
1977	9,6	47,4	24,5	18,5	100
Source : IBGE, Perfil estatístico de criansas e maes no Brasil, p.75.					
Nombre de personnes avec revenu/famille	0	1	2	3 et +	Total
1970	3,6	67,4	18,6	10,4	100
1980	1,9	57,5	25,4	16,1	100
Sources : Recensements démographiques 1970 et 1980					

La contribution des membres de la famille augmente en termes absolus et relatifs. Sur cent familles, en 1970, ± 73 % des chefs de famille avaient un revenu allant jusqu'à deux salaires minimum inclus, et la contribution des autres membres de la famille permettait à ± 5 % de ces familles de franchir le cap de deux salaires minimum. En 1980, la contribution d'autres membres permet à 14 % de ces familles de disposer d'un revenu supérieur à deux salaires minimum, le chef de famille ayant un revenu égal ou inférieur à deux salaires minimum (2 SM).

	(1) % des chefs de famille ayant un revenu inférieur ou égal à 2 SM	(2) % des familles ayant un revenu inférieur ou égal à 2 SM	(1) - (2)
1970	± 73	68	5
1980	58	44	14
Sources : Recensements démographiques 1970 et 1980			

Pour saisir la faiblesse du pouvoir d'achat de l'unité familiale, considérons la taille de la famille en fonction du revenu familial et des dépenses familiales.

TAILLE MOYENNE DE LA FAMILLE SELON LE REVENU FAMILIAL (EN SM)

	Sans revenu	<1	>1 à ≤2	> 2 à ≤5	> 5 à ≤10	> 10	Sans déclaration
1970	2,1	4,6	5,2	5,2	4,9	5,2	5,3
1976	2,7	3,8	4,6	4,9	5,0	4,7	5,1

Source : IBGE, Indicadores Sociais, p.56.

TAILLE MOYENNE DE LA FAMILLE SELON LA CLASSE DE DEPENSES GLOBALES
(MONETAIRES ET NON MONETAIRES) EN 1974

	<1 SM	1 à 2 SM	2 à 3,5 SM	3,5 à 5 SM	5 à 7 SM	+ de 7 SM	Moyenne
taille moyenne	3,2	4,7	5,4	5,4	5,5	+ 5	5
distribution des familles (en pour cent)	11,5	20,9	21,5	13,3	19,6	22,2	100

Source : IBGE, Indicadores Sociais.

Les familles qui disposent d'un revenu familial inférieur à 3,5 salaires minimum souffrent d'un niveau de vie que l'on peut qualifier d'état de paupérisme (54 % des familles en 1974). L'impact des dépenses non monétaires atténue le niveau de misère. Plus faible est le niveau de dépense globale, plus élevée est la part non monétaire, qui représente 34,1 % des dépenses de moins d'un SM ; 29,2 % des dépenses de un à deux SM et 20,6 % de deux à 3,5 SM ; la moyenne étant de 15,7 % pour l'ensemble des revenus familiaux de l'Etat de Rio de Janeiro (voir Indicadores Sociais, relatório 1979).

3 - TYPES DE FAMILLE

Il n'est pas possible de comprendre la dynamique familiale d'aujourd'hui et la différenciation des fonctions reproductive, économique et politique, sans rappeler brièvement les racines historiques de l'institution familiale dominante.

Durant la Colonie et l'Empire, le modèle dominant au sens politique et culturel est la famille "patriarcale", qui à partir du noyau conjugal s'étend pour occuper et dominer l'espace socio-économique et politique. Ce groupe de familles est en réalité une minorité qui va articuler autour d'elle des relations de dépendance sous forme de parrainage, de clientélisme, etc... La fonction familiale des "dominés" se réduit à la reproduction biologique (procréatrice et nourricière). La structure sociale reflétée par le premier recensement brésilien n'est pas sans rappeler la

distribution actuelle de la population selon le revenu familial. En 1872, la population brésilienne se composait selon Duarte (13) de :

- 15 % d'esclaves,
- 4 à 10 % d'Indiens,
- 50 % de petits agriculteurs autonomes vivant en économie de subsistance et/ou en dépendance de grandes propriétés,
- 15 à 20 % de petits commerçants, employés, domestiques,
- 3 à 4 % de "patrons", seigneurs d'esclaves, gros propriétaires et négociants.

En 1976, selon le rapport de 1979 (IBGE, Indicadores Sociais) :

- le 1 % des familles les plus riches recevaient 17 % de l'ensemble des revenus,
- les 5 % des familles les plus riches recevaient 35,4 % de l'ensemble des revenus,
- les 10 % des familles les plus riches recevaient 48,1 % de l'ensemble des revenus,
- les 50 % des familles les plus pauvres recevaient 12,6 % de l'ensemble des revenus.

Les sociologues de la famille comme Candido (14) et Goode (15) associent les familles étendues ou élargies au milieu rural socialement peu organisé et peu complexifié. En d'autres mots, le type de famille est en relation avec l'intégration ou non de la famille aux structures de la société. La famille conjugale ou nucléaire serait la famille "type" des sociétés industrielles. Or, ce qui frappe l'attention au Brésil, pays industrialisé tardivement, c'est la permanence d'une famille dite élargie ou étendue, et ce, dans de plus fortes proportions en milieu urbain qu'en milieu rural. De 1960 à 1980, la stabilité des types de famille est manifeste.

Avec le développement de l'industrialisation et de l'urbanisation, on s'attendait à une augmentation de la famille nucléaire diminuant les solidarités socio-culturelles de la société traditionnelle, avec, d'une part, la réduction du rôle de la famille à son orbite émotionnelle et avec, d'autre part, la diversification des fonctions sociales des membres de la famille. Or, la permanence du lien de parenté au sens large, qui inclut des non-parents, demeure importante. Une solidarité sociale qui n'est pas sans rappeler le clientélisme et d'autres formes de dépendance se maintient comme condition de survie économique et sociale. Deux facteurs concomitants sont à mentionner. Le premier est l'importance du rôle accru du revenu familial pour affronter les dépenses communes. A ce sujet, les statistiques des domiciles sont trompeuses, car "la structure familiale extensive" persiste, sous forme aujourd'hui de "groupes solidaires de familles nucléaires qui résident dans la même localité" (16). Le second facteur lié au premier relève des migrations.

(13) DUARTE (Nestor) : "A ordem privada e a organização política nacional", Cia Ed. nacional, 1939.

(14) CANDIDO (A.) : "Os parceiros do Rio Bonito". Livraria José Olimpio Editora, 1964.

(15) GOODE (William). J.A : "Familia", Libraria pioneira Editora, 1970.

(16) WILLEMS (Emilio) : "The structure of the Brazilian Family". Social Forces 1953, vol. XXXI, n°4, pp.339-345, cité par LOPES Juarez Ruben Brandao : "Desenvolvimento e Mudança Social". Companhia Editora Nacional, 5ème édition, 1980.

TABLEAU 12 : DISTRIBUTION DES FAMILLES SELON LE TYPE (EN POUR CENT)

	Nucléaire	Extensive	Unipersonnelle	Mal définie
1960	68,9	25,6	5,3	0,2
1980	68,6	25,3	6,1	-
1980 (urbain)	67,1	26,6	6,3	-
1980 (rural)	72,3	22,3	5,4	-

Sources : Pour 1960 : LOPES ; Valdecir F.: "Introdução ao Estudo da Família no Brasil, com base no Censo Demográfico de 1960".
IBGE, Encontro Brasileiro de Estudos Populacionais, 1976, p.460.
Pour 1980 : Recensement démographique, 1980.

Notes : 1) "nucléaire", quand au domicile réside le chef de famille, avec au moins un enfant ou plus, ceux-ci étant célibataires, ou le couple conjugal avec ou sans enfants célibataires.
2) "extensive", quand réside au domicile, outre la famille nucléaire, une autre personne au moins, qu'elle soit parente ou non.
3) N'a pas d'influence sur cette classification l'existence d'employés domestiques parce que non considérés pour le type de famille.

Domine dans la migration le groupe familial avec l'une ou l'autre personne parente ou non. "Les proportions "d'associés" et de "pensionnaires" selon le temps de résidence égal à celui du chef (de famille), sont élevées pour les migrants récents (70,8 % pour les chefs migrants de 0-2 années de résidence)" (17). Avec le temps, les familles se restructurent, par la sortie de l'un ou l'autre membre de l'unité familiale et/ou par l'intégration d'autres membres, parents ou non, (migration induite). Le rôle du revenu familial se pose davantage en termes de stratégie de survie et moins en termes d'amélioration du niveau de vie. "Il y a une relation directe et consistante entre les proportions "d'associés/pensionnaires" migrants et le revenu familial".

- C O N C L U S I O N -

La baisse de la fécondité et la diminution concomitante de la taille de la famille révèlent des changements d'attitude et de mentalité au niveau familial qu'au niveau collectif. Ces changements ne semblent pas

(17) IBGE. Opus cité.

relever d'un processus de modernisation dans le cadre d'une transition démographique similaire à celle des pays développés. La baisse de la fécondité s'est accélérée, dans les années 70, dans les familles à faibles revenus. Le processus en cours semble donc être une réponse aux difficultés croissantes d'ordre économique affectant les ménages. La crise économique de l'unité familiale oblige à pratiquer une stratégie de survie par la mise au travail des femmes et des enfants et par un contrôle de la fécondité en vue de sauvegarder dans l'orbite familiale le revenu per capita pour ainsi compenser la baisse du pouvoir d'achat du salaire du travailleur. L'intensité de la nuptialité, incluant toutes les formes d'union, se maintient pratiquement constante, mais une dégradation socio-culturelle est perceptible par l'augmentation des unions consensuelles, par la diminution relative de l'union légale, signe d'une inadéquation, héritée du passé colonial, d'un manque d'intégration de la sphère familiale à la société civile.